



Assemblée municipale du 17 juin 2019

Trois petits quarts d'heure et tout le monde est d'accord

L'assemblée municipale de lundi a suivi le Conseil en tous points

L'assemblée municipale de lundi soir a réuni 34 ayants droit, autorités comprises, et s'est déroulée en moins de trois quarts d'heure, sous la présidence de Jean-François Renggli.

N'ayant suscité aucune réaction durant sa publication, le procès-verbal de l'assemblée de décembre dernier a été déclaré approuvé, avant que l'on n'attaque l'objet central de la soirée, à savoir les comptes communaux 2018.

Belle unanimité

Nous n'entrerons plus ici dans le détail de ces comptes, présentés largement déjà dans ces colonnes. Précisons simplement que Marc Moser, conseiller municipal en charge des finances, s'arrêtait à tous les chiffres importants, notamment le roulement général de quelque 11,2 millions de francs, ainsi que l'excédent net du compte de résultat, chiffré à 370 000 francs. Un résultat obtenu après versement d'un demi-million de francs sur le Financement spécial (FS) destiné à compenser les fluctuations de la fiscalité (particulièrement importantes et imprévisibles en ce qui concerne les personnes morales), et du même montant sur le FS pour le bâtiment de l'enfance.

Marc Moser rappelait notamment que les investissements totaux se sont élevés à quelque 700 000 francs, que les rentrées fiscales se sont révélées sensiblement plus importantes que budgétées et que les autorités ont très bien tenu les dépenses. Il qualifiait de saine la situation financière communale, en rappelant que le capital propre de la collectivité se monte à 11,2 millions de francs.

C'est sans poser la moindre question que l'assemblée a approuvé unanimement ces comptes 2018, et dans la foulée les attributions susmentionnées aux FS concernés. Non sans de chaleureux remerciements adressés à l'administrateur des finances, Vincent Viret, pour la qualité de son travail.

Des surprises

Claude Auderset, responsable du dicastère concerné, présentait ensuite le crédit supplémentaire de 50 000 francs demandé pour le collecteur d'eaux usées et d'eau claire du haut du Brahon. Il rappelait que 120 000 francs avaient été libérés par le législatif en décembre 2017 pour ces travaux, dont le tracé initial était prévu à travers champs. Décision ayant été prise finalement de poser le collecteur plus judicieusement sous la rue, le chantier a débouché sur des surprises : on a découvert dans la chaussée des conduites non répertoriées, dont il a fallu trouver par sondages ce qu'elles reliaient. Du matériel et des travaux supplémentaires ont donc logiquement dû être engagés, qui expliquent le besoin de 50 000 francs additionnels.

Une proposition que l'assemblée a avalisée unanimement et sans discussion.

Sans un coup de croc

La conseillère municipale Chantal Tschannen présentait quant à elle le nouveau règlement du service dentaire scolaire, lequel a été adapté en particulier à l'allongement de l'école obligatoire (inclusion de l'école enfantine sur deux ans) et à la présence désormais d'une seule commission scolaire. Ce texte limite les frais remboursés au seul travail de contrôle effectué par le dentiste scolaire officiel, stipulant que la commune ne participe plus aux coûts de traitements ordinaires.

Pas davantage de question, ni d'opposition, sur cet objet accepté sans un pli.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Des améliorations

Chantal Vaucher présentait pour information l'arrêté de compte relatif à la construction des nouveaux pavillons scolaires, l'an dernier, laquelle a enregistré une amélioration de quelque 42 000 francs, sur un crédit total de 280 000 francs.

Chantal Tschannen s'attachait pour sa part à l'arrêté de comptes des travaux de rénovation effectuée sur l'École secondaire du Bas-Vallon, à Corgémont, en signalant une autre amélioration, d'environ 41 000 francs, mais sur un total cette fois de près de 4 millions de francs.

En fin d'assemblée, le maire, René Rimaz, remerciait les ayants droit présents de leur intérêt pour la chose publique et souhaitait à toute la population de passer un très bel été.